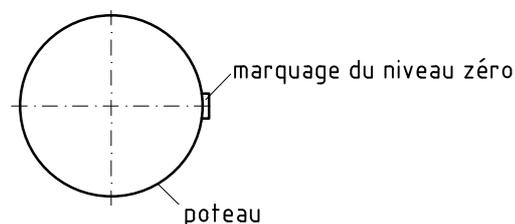


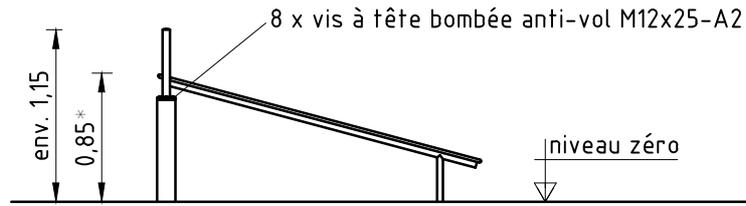
1. Déterminez l'emplacement de l'agrès en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
2. Effectuez les travaux de déblai selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour un montage stable.
3. Pour le drainage, interposez une couche de grave d'une épaisseur d'environ 10 cm entre la partie inférieure des poteaux et le radier des fondations.
4. Placez les poteaux dans les trous de fondation respectifs (type A). Le marquage du niveau zéro (=goupille) correspond à la profondeur d'ancrage. Alignez-eux à l'aide du marquage (voir détail du schéma ou plan de fondation).
5. **Avant le montage des éléments pré-montés ou des pièces détachées, graisser les vis d'une fine couche de la pâte de montage fournie.**  
**Serrez les vis après la mise au point de l'agrès.**
6. Remplissez les trous du type A de béton non armé de la classe C20/25, chanfreinez et arrondissez les angles et recouvrez les fondations d'un matériau dont la hauteur critique de chute est supérieure ou égale à la hauteur maximale de chute libre (voir EN 1176-1).
7. Autorization d'utilisation après la fin de prise du béton.
8. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.

Veuillez transmettre au personnel responsable les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la bonne gestion de sécurité selon EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.

détail du marquage du niveau zéro  
1/5



\*hauteur max. de chute libre



surface de heurt d'env. 20 m<sup>2</sup>

